AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (20)ItemJean-Baptiste André Godin à Charles-Mathieu Limousin, 11 septembre 1879

# Jean-Baptiste André Godin à Charles-Mathieu Limousin, 11 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation1 p. (203r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles-Mathieu Limousin, 11 septembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : <a href="https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49970">https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49970</a>

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>11 septembre 1879</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Limousin</u>, <u>Charles-Mathieu</u> (1840-1909)

Lieu de destination112, avenue d'Orléans, Paris Scripteur / Scriptrice<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>

## **Description**

RésuméA propos d'un monsieur Dauttier. Godin juge qu'il est imprudent de laisser venir de loin un homme chargé de famille sans avoir l'assurance qu'il aura les aptitudes pour remplir une fonction dans les Fonderies et manufactures du Familistère. Il l'informe qu'actuellement il dispose des ouvriers selliers nécessaires et précise qu'ils gagnent 0,35 F l'heure et que la journée est de 11 heures. Il ajoute que le Familistère n'est pas une retraite, que chacun doit coopérer à la production dans l'association et faire preuve d'une conduite et d'une moralité irréprochables. Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

#### Mots-clés

Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"

Personnes citées Dauttier [monsieur]

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024